MAIRIE
LA GENEYTOUSE

NOTE DE SYNTHESE
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016
DU BUDGET PRINCIPAL

INTRODUCTION

Le Compte Administratif retrace les dépenses et les recettes réellement exécutées au cours de l'année. Il est dressé par le Maire et doit correspondre au Compte de Gestion élaboré par le comptable de la collectivité.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre.

Dépenses			**Recettes**		
Chapitre	Intitulé	Montant	Chapitre	Intitulé	Montant
011	Charges à caractère général	148584,89	70	Produits des services du domaine public	59687,09
012	Charges de personnel	301470,35	73	Impôts et taxes	312829,79
65	Autres charges de gestion courante	45423,06	74	Dotations subventions participations	175041,56
66	Charges financières	14959,71	75	Autre produits de gestion courante	7386,72
67	Charges exceptionnelles	50,20	013	Atténuation de charge	37763,56
014	Atténuation de produits	59743,41	77	Produits exceptionnels	6778,19
042	Opérations d'ordres transfert entre sections	2717,20			
TOTAL		572948,82	TOTAL		599486,91
Solde de l'exercice 2016					26538,09
			002	Excédent 2015 reporté	106681,74
Solde cumulé					**133219,83**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

162, route de Limoges - Le Bourg - 87400 LA GENEYTOUSE
Tél : 05 55 09 70 12 – Fax : 05 55 09 77 51 – mairie.lageneytouse@wanadoo.fr

En 2016, les dépenses de fonctionnement du budget principal s'élèvent à la somme totale de 599486.91 €.

Le chapitre 011 (charges à caractère générales) comprend les charges relatives à l'eau, l'assainissement, l'énergie, les combustibles, les carburants, les fournitures d'entretien, de petits équipements, administratives et scolaires. Il comprend également les contrats de maintenance et prestations de services, l'entretien et les réparations des bâtiments publics, de la voirie, du réseau d'éclairage public, du matériel (véhicules et autres), les contrats d'assurances, la documentation, les contributions aux organismes de formations, l'indemnité du comptable, les fêtes et cérémonies, les publications, les transports collectifs, les frais d'affranchissement et de télécommunication, les taxes foncières ...

Le chapitre 012 (charges de personnel) comprend les dépenses relatives à la rémunération du personnel communal (7 agents titulaires, 2 emplois d'avenir et 2 CAE).

Le chapitre 65 (autres charges de gestion courantes) comprend les dépenses relatives aux indemnités de fonction des élus, la redevance concernant les ordures ménagères, les adhésions ou les contingents divers, les subventions aux associations.

Le chapitre 66 (charges financières) comprend les dépenses relatives au remboursement des intérêts des emprunts.

Le chapitre 67 (charges exceptionnelles) correspond à des titres annulés suite à des réclamations.

Le chapitre 014 (atténuation de produits) comprend le versement à la Communauté de Communes de Noblat suite au transfert de charges, le reversement de produits à l'Etat dans le cadre du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communal (FPIC).

Le chapitre 042 (opérations d'ordres transfert entre sections) concernent l'amortissement de dépenses d'investissement effectuées sur les exercices précédents (Etude plan d'urbanisme et fonds de concours pour l'étude de faisabilité en vue de la réhabilitation de la station de traitement des eaux usées des Allois).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

En 2016, les recettes de fonctionnement du budget principal s'élèvent à la somme totale de 599486,91€.

Le chapitre 70 (Produits du service du domaine) retrace les recettes relatives à la facturation des services municipaux (cantine, garderie, transports scolaires, activités périscolaires, concessions au cimetière). Il comptabilise également les redevances d'occupation du domaine public.

Le chapitre 73 (impôts et taxes) retrace les recettes relatives à l'encaissement des ressources fiscales. Ces ressources sont issues :
- des trois taxes concernant les ménages,

Intitulé	Taxe d'habitation	Taxe foncière bâti	Taxe foncière non bâti
Taux en %	13,04	15,14	62,35

- du reversement d'une part des droits de mutations sur les cessions des immeubles.

Le chapitre 74 (dotations, subventions et participations) retrace les recettes relatives aux dotations et subventions perçues de l'Etat et aux compensations des exonérations fiscales accordées à des administrés.

Le chapitre 75 (autres produits de gestion courante) retrace les recettes générées par la location du commerce du Bourg, de la salle polyvalente, des tentes de cérémonies, etc.

Le chapitre 077 (produits exceptionnels) retrace les recettes relatives au remboursement de divers sinistres.

Le chapitre 013 (atténuation de charges) retrace les recettes relatives au remboursement sur les salaires des agents recrutés en emploi aidé et par notre assurance des frais de personnel en cas d'absence des agents pour raisons médicales.

RECAPITULATIF DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	MONTANT
Recettes de fonctionnement 2016	599 486,91
Dépenses de fonctionnement 2016	572 948,82
Résultat de fonctionnement 2016	26 538,09
Excédent de fonctionnement reporté 2015	106 681,74
Excédent global de fonctionnement de 2016	133 219,83

SECTION D'INVESTISSEMENT

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Dépenses			Recettes		
Chapitre	Intitulé	Montant	Chapitre	Intitulé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	1800,00	13	Subventions	9197,11
21	Immobilisations corporelles	30651,86	16	Emprunts	26600,00
23	Immobilisations en cours	16758,36	10	Dotations	40124,94
16	Emprunts	23804,39	040	Opérations d'ordre	2717,20
001	Solde d'exécution négatif reporté n-1	12989,47			
TOTAL		86004,08	TOTAL		78639,25
Solde de l'exercice 2016					-7364,83
Restes à réaliser de 2016 en 2017		14361,36	Restes à réaliser de 2016 en 2017		2505,68
Solde des restes à réaliser					-11855,68
Solde global à financer avec l'excédent de fonctionnement					-19220,51

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Elles regroupent toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité (acquisitions de matériel, de biens immobiliers, études et travaux sur des structures existantes ou en cours de création). Elles comprennent également le remboursement de la dette en capital.

En 2016, le total des dépenses d'investissement s'élève à 73014,61 €.

Le remboursement de la dette en capital représente 23 804,39 €.

Les dépenses réelles (hors remboursement d'emprunt) s'élèvent à 49 210,22 €

Ces dépenses comprennent :

1) Le chapitre 20 - Immobilisations incorporelles
- Frais d'étude pour la préparation du Plan Local d'Urbanisme : 1 800,00 €

2) Le chapitre 21 – Immobilisation incorporelles
- Achats de panneaux de police : 1 202,17 €

- Achats de matériel : 29 449,69 € (Tente de cérémonie 3 491,70 € – Arroseur automatique 1 434,00 € – Tondeuse autoportée 16 080,00 € – Matériels divers 2 916,59 € (nettoyeur haute pression, perceuse, ponceuse, meuleuse, burineur etc...) – Taille haie thermique et taille haie perche 1 402,80 € – Tondeuse tracté 1 387,20 € – Souffleur à dos 682,80 € – Rampes camion 499,00 € – Débroussailleuse à dos 1555,60 €). Il est à noter que la commune a dû remplacer une quantité très importante de matériel suite à un cambriolage.

3) Le chapitre 23 – Immobilisations en cours
- Mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite des bâtiments communaux : 10027,32 € (Eglise et salle polyvalente 5722,20 € - Place du Bourg et Parking de la mairie 4305,12)

- Travaux aux dépôts des Moulades : 432,00 €

- Aménagement de sécurité dans la traversée du village des Allois : 4260,00 €

- Travaux de voirie impasse des Tilleuls : 2 039,04 €

Les restes à réaliser concernent des dépenses engagés et non encore mandatés.

1) Le chapitre 20 - Immobilisations incorporelles
- Frais d'étude pour la préparation du Plan Local d'Urbanisme : 5 138,40 €

2) Le chapitre 21 – Immobilisation incorporelles
- Achats d'un désherbeur mécanique : 3 455,76 €

3) Le chapitre 23 – Immobilisations en cours
- Aménagement de sécurité au village de Taubregeas : 5 767,20

RECETTES D'INVESTISSEMENT

En 2016, **le total des recettes d'investissement s'élève à 78639,25 €** et se décomposent ainsi :

1) le chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves
- L'excédent de fonctionnement capitalisé : 19 927,87 € (autofinancement - couverture du besoin de financement de la section d'investissement constaté au CA de l'année 2015).
- Le FCTVA (remboursement par les services de l'Etat de la TVA payée sur les programmes d'investissement de l'année N-2) : 9 085,36€,
- Les taxes d'aménagement perçues sur les autorisations d'urbanisme des années précédentes : 11 111,71 €.

2) Le chapitre 13 – Subventions d'investissement

- Subvention du département pour l'aménagement de sécurité dans la traversée des Allois et un aménagement au village de Taubregeas : 4850,00 € (les premiers sont réalisés et payés en totalité les seconds sont réalisés sur l'exercice mais n'ont été facturés que sur l'exercice 2017).
- Subvention du département pour la mise aux normes de l'accessibilité des bâtiments communaux : 3 280,00 €.
- Subvention du département (solde) pour la mise en place de panneaux de nom de route : 511,03 €,
- Subvention du département pour la réfection de l'éclairage du hall de la salle polyvalente : 556,08 €.

3) Le chapitre 040 – Opération d'ordre transfert entre sections

- Ce chapitre retrace l'amortissement de dépenses d'investissement effectuées sur les exercices précédents (Etude plan d'urbanisme et fonds de concours pour l'étude faisabilité réhabilitation station de traitement des eaux usées des Allois) : 2717,20 €.

Les restes à réaliser concernent des recettes non encore encaissées mais attendu sur des dépenses engagées.

1) Le chapitre 13 – Subventions d'investissement

- Subvention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour l'achat d'un désherbeur mécanique : 2505,68 €.

RECAPITULATIF DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	MONTANT
Recettes de d'investissement	78 639,25
Dépenses de d'investissement	86 004,08
Résultat de d'investissement 2016	- 7 364,83
Solde des restes à réaliser	- 11 855,68
Résultat d'investissement global 2016	- 19 220,51

Ce déficit de clôture est couvert par l'excédent de la section fonctionnement : 133 219,83 €.

Fait à La Geneytouse, le 28 juillet 2017

Le Maire,

Alain FAUCHER

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :
NOTE DE SYNTHESE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Date de transmission de l'acte : 30/08/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 30/08/2017

Numéro de l'acte : NSCA2016CNE (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 087-218707008-20170728-NSCA2016CNE-BF

Date de décision : 28/07/2017

Acte transmis par : Alain FAUCHER

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers